



**PRÉFET
DU BAS-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Affaire suivie par :
Elmira ALIYEVA
Service Urbanisme et Aménagement
Pôle Planification
Mél : elmira.aliyeva@bas-rhin.gouv.fr

Molsheim, le 9 janvier 2026

Le sous-préfet de l'arrondissement de
Molsheim

à

Monsieur le Maire de Wolxheim

Objet : PLU – Modification simplifiée n° 1 – Avis avant mise à disposition du public
PJ :

Vous m'avez communiqué le projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de votre commune. Le dossier complet a été réceptionné en sous-préfecture de Molsheim le 3 décembre 2025.

Cette modification simplifiée a été engagée pour :

- intégrer le Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) de la Bruche approuvé le 28/11/2019 et rappeler le respect des servitudes d'utilité publiques ;
- mettre à jour le règlement du PLU avec les évolutions du Code de l'Urbanisme, notamment quant au remplacement de la SHON/SHOB par la surface de plancher ;
- corriger une erreur matérielle sur les plans de règlement ;
- mettre à jour le règlement afin de traduire les évolutions de la doctrine de gestion des eaux pluviales du Grand Est ;
- autoriser les clôtures en zones A et N, sous certaines conditions.

Votre projet n'appelle pas de remarques particulières.

Molsheim,

Le Sous-Préfet de Molsheim

Thierry ROGELET